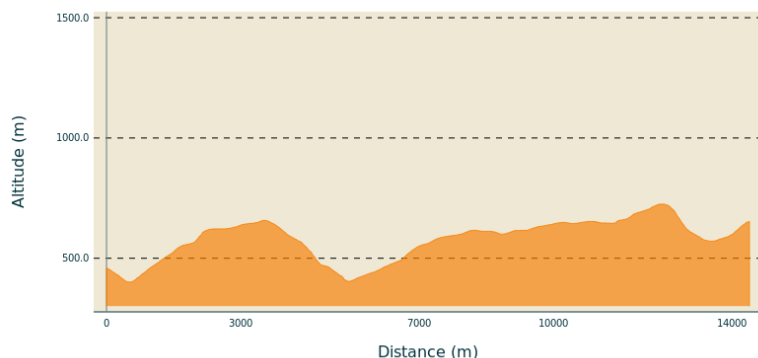


GRP Haute Cévenne d'Ardèche (étape 1) - d'Antraigues à St-Joseph-des-Bancs

Bassin d'Aubenas - ANTRAIGUES-SUR-VOLANE

Profil altimétrique



Altitude min 401 m Altitude max 725 m

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 5 h 20

Longueur : 14.4 km

Dénivelé positif : 692 m

Difficulté : Difficile

Type : Étape

Thèmes : Châtaigneraie, Faune - Flore, Géologie, Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Antraigues-sur-Volane

Arrivée : Saint-Joseph-des-Bancs

Balisage :  GRP

Communes : 1. ANTRAIGUES-SUR-VOLANE 2. GENESTELLE 3. SAINT-ANDEOL-DE-VALS 4. SAINT-JOSEPH-DES-BANCS

Suivre le balisage GR de Pays 

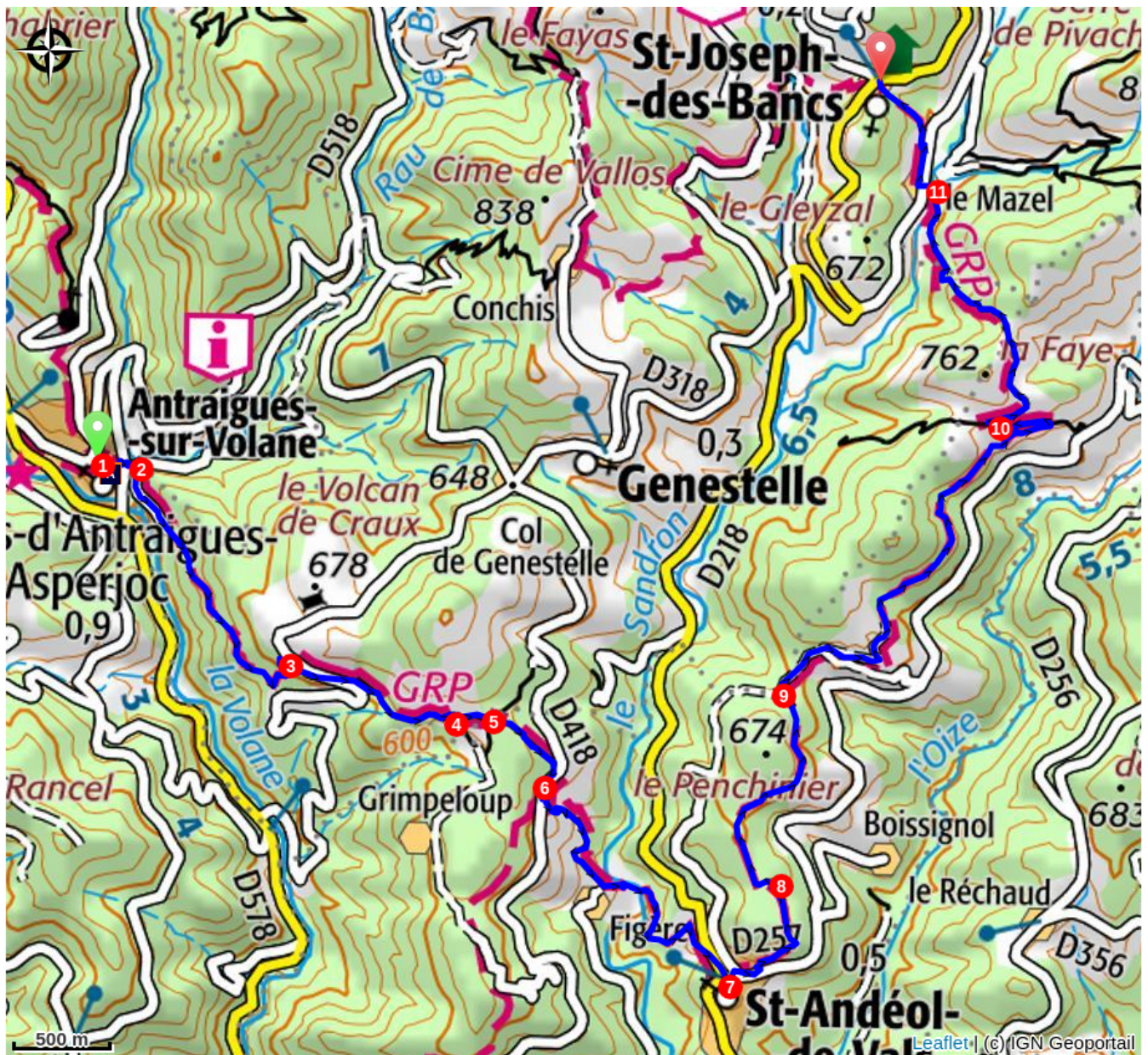
1. Depuis le carrefour de "La Lermuze", rejoindre la place du village. A l'entrée de celle-ci, descendre la calade (ruelle pavée) à gauche et serpenter en suivant le balisage jusqu'à la petite route en fond de vallée (poteau "Gamond"). Franchir le pont à droite de l'ancien moulinage en ruine (poteau "Pont de Gamond").
2. Monter la voie goudronnée à droite et en haut prendre à gauche le sentier qui s'élève sous les châtaigniers et surplombe la vallée de la Volane. Aux maisons de Valgironne, poursuivre la montée et atteindre la voie goudronnée puis à droite le poteau "Le Rouge", au carrefour des routes.
3. Possibilité de faire un aller-retour (400 m aller) en suivant la route à gauche jusqu'au château de Craux . Sinon descendre la route à droite sur 100 m puis prendre à gauche le chemin de La Coste. Passer devant les maisons puis continuer sur le sentier (bien refermer les portillons).
4. Peu après la grange, enjamber le ruisseau et prendre à gauche le sentier (portillon). Longer le pré et le mur sous les châtaigniers pour atteindre le carrefour de chemins au coulet d'Aiguebelle (alt. 660 m).
5. Descendre le sentier d'en face jusqu'au hameau de Fontbonne et passer entre les maisons. A la route, la suivre à droite sur 50 m (poteau "Fontbonne") pour atteindre la source.
6. Dos à la source , descendre le chemin des Costes sur 40 m puis bifurquer à droite. Le chemin couper une piste et plus bas une petite route et se poursuit jusqu'au fond de vallée. Franchir le Sandron sur le pont de Figère et remonter jusqu'à Saint-Andéol-de-Vals .
7. Au carrefour des routes, suivre quelques mètres la D 257 puis remonter immédiatement à gauche la route de Vignolles jusqu'au carrefour suivant (poteau "Mas de Névisac"). Suivre la route de droite jusqu'au Mas

Béraud. Entre les maisons, monter à droite (derrière vous) le sentier qui longe un mur et grimpe au hameau du Monteil.

8. Au dessus du hameau, rejoindre la piste et la remonter à gauche. Passer à droite de la ferme de La Malette (ancienne maladrerie) et, dans le virage en épingle, continuer face à vous sur le sentier jusqu'au col de Grange (poteau "Col de Grange").
9. Suivre la piste à droite sur 300 m et, au carrefour des pistes, prendre celle qui monte à gauche. La suivre toujours tout droit sur environs 2 km à flanc de serre. La piste se transforme en un chemin plus étroit et atteint une nouvelle piste au Mas du Cachot. La suivre à gauche sur 350 m (poteau "Coulet du Vernadel" - alt. 676 m).
10. Au coulet (petit col), poursuivre à droite sur la piste qui contourne le sommet de la Faye par l'Est, offrant de beaux panoramas sur la vallée de L'Oise. Le chemin bascule ensuite sur le versant du Sandron et plonge rapidement vers la vallée, à travers châtaigneraies et taillis (bien refermer les portillons). Au bas d'un raidillon, à découvert, partir à droite pour rejoindre une piste et la descendre pour atteindre le pont

du Mazel (poteau "Le Mazel" - alt. 568 m). Un ancien moulin restauré est visible sur la droite et mérite une pause.

11. Franchir le pont, traverser le hameau (fontaine  sculptée par un riverain) et au dessus des maisons prendre la route de droite. Au carrefour suivant, prendre à gauche sur 20 m puis bifurquer à droite sur le sentier qui grimpe sous les châtaigniers jusqu'au village de Saint-Joseph-des-Bancs (670 m).



Recommandations

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas (15 km du départ), prendre la N 102 direction Le Puy-en-Velay puis la D578 en direction du Cheylard, jusqu'à Antraigues-sur-Volane. Au carrefour du Pont de l'Huile (restaurant La Remise), monter à droite en direction de Genestelle et du bourg d'Antraigues.

Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>